

Cyclomoteur

CH 7595

Marques des véhicules	C I L O	
Constructeur du cadre	CILO SA., Chemin du Raffort 1, CH-1032 Romanel	Type 515
Constructeur du moteur	NINARELLI MOTORI SpA., I-29103 Bologna	
Identification	"CILO 515" sur le cadre, à gauche, derrière la tête de direction	
Plaquette constructeur	-	
Numero du cadre	sur le cadre, à gauche, derrière la tête de direction	
CM + Fiche d'homolog. No	sur le cadre, à gauche, derrière la tête de direction	
Identification du moteur	"NINARELLI VIP-50" à droite, latéralement à l'arrière sur le moteur	
A partir du No de cadre	-	
Importateur principal	-	
	Véhicule homologué	prototype

Construction du véhicule	en tubes		Moteur	MINARELLI		Type	VIP - 50	
Construction du cadre	AV = fourche télescopique AR = 2 amortisseurs		Marque	38,8		Course	42,0	
Suspension	mécanique		Alésage	49,6				
Transmission	1		Cylindrée	0,74 kW		à 1/min	3600	
Nombre de vitesses	532 mm		Puissance en CV	5450		à 30km/h		
Croue entraînée	chaîne secondaire / 10 x 47 dents		Régime du moteur	DELLORTO SHA 14,9		Gicleur princ.	45 - 49	
Entraînement	vissée et vis bloquées		Marque carburateur	575 x Ø 60 marqué C.F.C. 28.4.82				
Couronne fixée	-		Silencieux	filtre à air sec avec grille métallique				
Tour complet du pédalier	150 mm (à l'horizontale ou		Silencieux d'aspr.	OCS, annexe 8, chiffres 3+4 = B				
Longueur des manivelles	> 70 mm / guidon réglable (à la verticale		Déparasitage	-				
Seile/Guidon réglable	mécanique, à expansion interne		Brut	67,0		dB/A à 1/min	5200	Vmax 28,5 km/h
Frein roue avant	mécanique, à expansion interne		Vhc en marche	60,0		dB/A à 1/min	2700	
Frein roue arrière	-		à l'arrêt	-				
Équipement suppl.	-		Mesure des gaz	§)				

Équipement	-		Dimensions	-		Poids	-	
Feu de route	CSV CH 1 7520 01	15 watts	Longueur	1700		Poids à vide	52	
Feu de croisement	CSV CH 1 7520 01	15 watts	Largeur guidon	600 ou 650		Poids garantie	180	
Feu rouge	CSV CH 1 0277	4 watts	Hauteur max.	1100		Dimens. pneus	2 1/4 - 16	
Catadioptré	I (E)		Empattement	1120				
Catadioptrés aux pédales	WECCO TPP 24		Réservoir carburant	2,5 litres		Charge avant	90 / 2,5	
Béquille	centrale					Charge arrière	90 / 2,5	
Antivol	verrouillage de la direction					pour Vmax	100	
Puissance génératrice	19 watts					Jantes: roues intégrales en alliage léger "GRINECA" 1,35 x 16		
Avertisseur	timbre de cycle							
	fixation obligatoire pour la plaque de contrôle							

Indications pour le permis de circulation

Marque C I L O Type 5 1 5 FH No CH 7595

---

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

§) Complément du 03.02.84 à Berne - Sta/PR

Mesure des gaz d'échappement: conforme selon les prescriptions valables à partir du 01.10.83

No de l'approbation = CH 00 1401 (valable avec le gicleur principal 47 / allumage électronique);  
emplacement = derrière la tête de direction;

Emissions des gaz d'échappement = CO 4,92 g/km, HC 3,31 g/km.

---

Lieu et date de l'homologation Berne, 16.08.82

Remplace Fiche d'homologation CH 7595 du 16.08.83  
Mesure des gaz d'échappement (03.02.84)

Service fédéral d'homologation

Cyclomoteur

C I L O

515

CH 7 5 9 5

FICHE DE BARRAGE

Vérification de la conformité au type homologué

Constatations:

- vitesse maxi = 35,0 km/h (autorisé 30,0 km/h)
- mesure du bruit = 70,0 dB(A) (limite 67,0 dB(A))
- puissance maxi = 1,027 kW à 3800 /min (valeur d'homologation)  
0,74 kW à 3600 /min)
- puissance du moteur à  $nV_{max}$  = 0,89 kW à 5250 /min (autorisé 0,44 kW)

Décision du Service féd. d'homologation (art. 103, 2e al. OAC)

L'approbation du type est retirée avec effet immédiat.

Berne, 1.7.85 Gau/Ni.

Modification de la décision du 1er juillet 85 (contrôles subséquents 2. - 8.7.85)

Pour les cyclomoteurs dont le permis de circulation a déjà été délivré (art. 91 OAC), des plaques de contrôle seront remises, si une attestation écrite du détenteur de la fiche d'homologation ou du représentant de marque existe, selon laquelle le cyclomoteur en question est équipé après coup du système d'échappement homologué no "2 CFC-28.4.82." et d'un gicleur principal 44 (au lieu de 47). Il est recommandé aux autorités d'immatricul. de faire des contrôles par sondages.

Berne, 1.7.85/15.7.85 Gau